



Adhérer au réseau Parentalité de l'Hérault c'est :

S'engager à respecter les principes énoncés par :

- La charte nationale du soutien à la parentalité.
- La charte nationale des CLAS et /ou des LAEP, en portant une attention particulière à la participation des parents.

Etre membre du réseau c'est :

- Partager nos expériences pour que le réseau se développe en espace ressources de savoirs et de savoir-faire.
- Informer de l'évolution des besoins repérés sur notre territoire.
- Figurer dans l'annuaire du site internet du réseau.
- Participer dans la mesure du possible aux actions proposées et/ou soutenues par le réseau (ateliers, journées d'études, commissions locales).
- Respecter la confidentialité des échanges.
- Accéder à de l'information et des ressources sur le soutien à la parentalité.

Conditions d'utilisation du logo de Parentalité 34 :

- Pour faire apparaître le logo Parentalité 34 sur un site internet, il doit être placé en bas de page, et sa taille doit être inférieure à la taille de votre propre logo.
- Pour une utilisation sur un support papier, prendre contact avec nous.

L'adhésion est gratuite. Elle se renouvelle chaque année par tacite reconduction. Un simple courrier suffit pour la résilier.

Merci d'adresser votre bulletin

par courriel à l'adresse : contact@parentalite34.fr

Nom de l'association, organisme, service ou collectivité :

.....

Nom et fonction du signataire :

Décrivez votre activité (ces informations apparaîtront dans l'annuaire) :.....

.....

.....

Adresse postale :

Adresse Mail :

Tel :

Nous acceptons de nous impliquer dans la dynamique du réseau Parentalité 34 et que nos coordonnées apparaissent sur site www.parentalite34.fr

J'ai bien pris connaissance des conditions d'adhésion et de diffusion des informations sur le site de Parentalité 34.

Fait à

Le

Signature